



CONCOURS PROFESSIONNEL D'ACCES AU CYCLE DE FORMATION
D'EDUCATEUR AU TITRE DE L'ANNEE 2004

SESSION DU MERCREDI 09 JUIN 2004

Sujet 3

EPREUVE DE : ECM ET FONCTION PUBLIQUE

DUREE : 2 H00

COEFFICIENT : 02

Absent de son poste de travail depuis vingt(20) jours, M Kanga, Assistant de Direction, rejoint son poste en expliquant à son supérieur hiérarchique qu'il était malade.

- a) Indiquez la conduite à tenir d'un fonctionnaire malade et les dispositions que peut prendre l'administration.

Il est à signaler que le chef de service de M. KANGA déjà saisi par écrit son Ministre de tutelle qui a autorisé la suspension de solde de M. KANGA.

- b) En quoi consiste la suspension de solde d'un fonctionnaire ?

Dans un rapport adressé à Monsieur le Ministre de tutelle le supérieur hiérarchique a proposé que le traitement de M. KANGA soit réduit.

- c) Dites dans quelle proportion et dans combien de temps cela est-il possible ?
d) De quel type de sanction s'agit-il ? Décrivez la procédure qui aboutit à cette sanction.
e) Quels sont les recours qui s'offrent à M. KANGA s'il est effectivement sanctionné ?

2) que signifie « le fonctionnaire est vis-à-vis de l'administration dans une situation statutaire et réglementaire » ?

3) recopier le dernier quatrain de l'Abidjanaise et relevez les vertus qu'il contient.

4) situez les localités suivantes dans leur régions et département correspondants :
TOTRODROU , SIPLOU, OGLWAPO, ZAHIBO, GUIEMBR, OKROUYO, TAOUDI ET PEHE.